

Mardi, le 08.07.	Cours de 8h00 à 8h50, puis fête scolaire
Mercredi, le 09.07.	Régence de 8h00 à 8h50 : <i>Remise aux élèves du bulletin, de la décision de promotion, de l'avis d'orientation, de la demande d'inscription, des travaux de révision</i>
Jeudi, le 10.07.	Régence de 8h00 à 8h50 : <i>Les élèves apportent le bulletin signé au verso et la demande d'inscription remplie et signée ; remise des fiches de départ aux élèves concernés</i>
Attention !	Pour les journées du 09.07. et du 10.07. : <ul style="list-style-type: none">▪ Aucun congé ne pourra être accordé !▪ Pas de bus scolaire ! Les vacances d'été débutent le 16.07. : même si les élèves n'ont plus cours à partir du 11.07. en raison des opérations de fin d'année, ils peuvent toutefois être convoqués à une retenue ou autre jusqu'au 15.07. inclus
Mercredi, le 16.07. Jeudi, le 17.07. Vendredi, le 18.07.	Période d' inscription dans tous les lycées du pays pour les formations à plein temps
À partir du 16.07.	Période d' inscription dans tous les lycées du pays pour les formations concomitantes : les élèves pourront encore s'inscrire après le 18.07., mais devront obligatoirement présenter un contrat d'apprentissage lors de l'inscription
Jeudi, le 17.07.	Dernier délai pour la remise des demandes de redoublement volontaire , à joindre de préférence à la demande d'inscription le 10.07.
Lundi, le 08.09.	Délai de remise des dossiers des travaux de révision
Lundi, le 15.09.	À partir de 8h00 : épreuves des travaux de révision